

Conseil municipal du 07 octobre 2016 à Lacropte

Présents :

C.Faure , M.J.Lance , I.Faure , F.Ladeuil , R.Lestang ,T.Dufraix, M.Chevreux, G.Bashford, M.Kine, D.Privat, J.L Bernard, JM CHINOUILH

Absents et excusés : J.L Baumann (procuration à T.Dufraix), V.Célérier (procuration à M.J Lance), P.Montauriol

Secrétaire de séance : Isabelle FAURE

Début de la séance à 20h

DELIBERATIONS

- Acquisition Atelier Municipal

Madame le Maire annonce au conseil municipal que la commune est officiellement propriétaire du hangar qui servira au dépôt du matériel et d'atelier pour notre employé municipal.

Elle demande au conseil s'il est d'accord pour rajouter à l'ordre du jour « virement de crédit » pour le hangar car rectification de compte. Le conseil municipal accepte à l'unanimité la délibération pour accepter ces transferts de comptes.

- Etat inventaire de l'actif

Sera sorti de l'actif le matériel qui se trouvait à l'école, et le matériel qui ne se trouve pas dans la commune et qui a fait partie des ventes fictives faites par Mr Joël Saint Amand.

- Contrats d'objectifs et ruralité 2016 à 2020

- Achat terrains
- Mise aux normes salle polyvalente (travaux énergétiques et accessibilité WC aux personnes à mobilité réduite
- Parcours de santé et création stade multisport
- Création parking commerces et rampe accès
- Réaménagement des vestiaires de football en salle culturelle et sportive
- Achat de foncier pour créations logements locatifs ou commerces
- Travaux de voirie

Madame le Maire fait part au conseil municipal des devis qu'elle possède pour ces projets.

- Travaux chemins

Le 1^{er} adjoint a fait le tour de la commune avec Mr Bellot pour préparer un programme de travaux chemins.

Chemin du Ronlet (le point à temps) a été fait sur une partie du chemin.

Les travaux concernant le revêtement sur l'autre partie sont différés.

Chemin « Le petit claud » : le chemin refait a été détérioré. Le conseil municipal délibère et demande à Mme Le Maire d'envoyer un courrier en recommandé à la personne responsable des faits afin qu'elle le remette en état. Décision prise à la majorité.

Les travaux programmés pour cette année sont finis.

- Syndicat de l'eau (SIAEP AUVEZERE MANOIRE)

Fusion des deux syndicats pour n'en former qu'un seul. Titulaires : J.M Chinouilh et P.Montauriol . Suppléants : M.Kine et G.Bashford

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour accepter le changement de nom de ce syndicat.

INFOS ET DECISIONS

- **PLUi** : des dates pour rencontrer le commissaire enquêteur sont affichées en mairie pour les personnes propriétaires de granges qui souhaiteraient y faire des rénovations.
Des administrés ont signalé à la mairie leur volonté de sortir du PLUi.
- **Contrôle sanitaire à la cantine**
Le rapport d'inspection relève des problèmes sur les locaux qui ne sont pas aux normes.
Garderie : la personne se retrouve souvent le soir avec un seul enfant.
- **Sécurité école**
L'enseignant a informé Mme le Maire des difficultés de l'école pour la mise en sécurité des élèves en cas d'attentat ou de confinement. Nécessité de filtrer la vue sur les portes vitrées.
- **Repas des bénévoles** : La date a changé, ce sera le 29 octobre au soir.
Le conseil municipal décide de l'organisation. Une liste des personnes concernées est établie.
Ce même jour, il y aura la marche organisée par l'association « Lacropte au fil des passions » pour « octobre rose » en soutien à l'association Vitalis (contre le cancer du sein).
- **Information site**
notre secrétaire de mairie propose à l'élu responsable du site des informations pouvant figurer sur le site et demande à Mme le Maire l'autorisation de diffusion.
- **Préparation journal municipal**
Le conseil municipal discute sur la préparation du journal municipal.
- **Préparation vœux 2017**
Le conseil municipal décide de faire le même jour l'inauguration des travaux mairie/poste et les vœux. La date est fixée au samedi 07 janvier 2017 à 10 h 30.
- **Questions diverses**
Organisation du Noël des enfants de la commune : le conseil municipal réfléchit aux modalités.
Illuminations de Noël : prévoir de les installer 2 à 3 semaines avant
Madame le Maire a rdv le 13 décembre avec Dordogne Habitat.
Complexe rural : Le dossier des candidats retenus sont en cours.